

PDPG 81
- LIVRET 5 -
DIAGNOSTIC GENERAL ET SYNTHESE

La Durencaise à Le Bez (Durenque amont)

LIVRET 5 – SOMMAIRE

V	DIAGNOSTIC GENERAL ET SYNTHESE.....	2
V.1	Synthèse des contextes par grands bassins	3
V.2	Analyse globale des contextes	10
V.3	Cas particuliers de certaines espèces patrimoniales	19

Liste des figures

Figure 1	: La répartition des contextes du Tarn par domaine piscicole en 2005	10
Figure 2	: La répartition des contextes du Tarn par domaine piscicole en 2020	10
Figure 3	: Contextes piscicoles du Tarn par domaines en 2020	11
Figure 4	: Bilan des contextes piscicoles du Tarn en 2020	12
Figure 5	: Etat des contextes piscicoles du Tarn en 2005.....	13
Figure 6	: Etat des contextes piscicoles du Tarn en 2020.....	13
Figure 7	: Contextes piscicoles du Tarn selon leur état en 2020.....	14
Figure 8	: Contextes piscicoles du Tarn selon leur domaine et leur état en 2005	15
Figure 9	: Contextes piscicoles du Tarn selon leur domaine et leur état en 2020	15
Figure 10	: Part des différents facteurs limitants dans la dégradation des milieux en 2005	16
Figure 11	: Part des différents facteurs limitants dans la dégradation des milieux en 2020	16
Figure 12	: Nombre de contextes touchés par chaque type de perturbation en 2020.....	18
Figure 13	: Répartition des populations d'Anguille dans le Tarn	19
Figure 14	: Répartition des populations de Vandoise dans le Tarn.....	20
Figure 15	: Répartition des populations de Toxostome dans le Tarn.....	21

Liste des tableaux

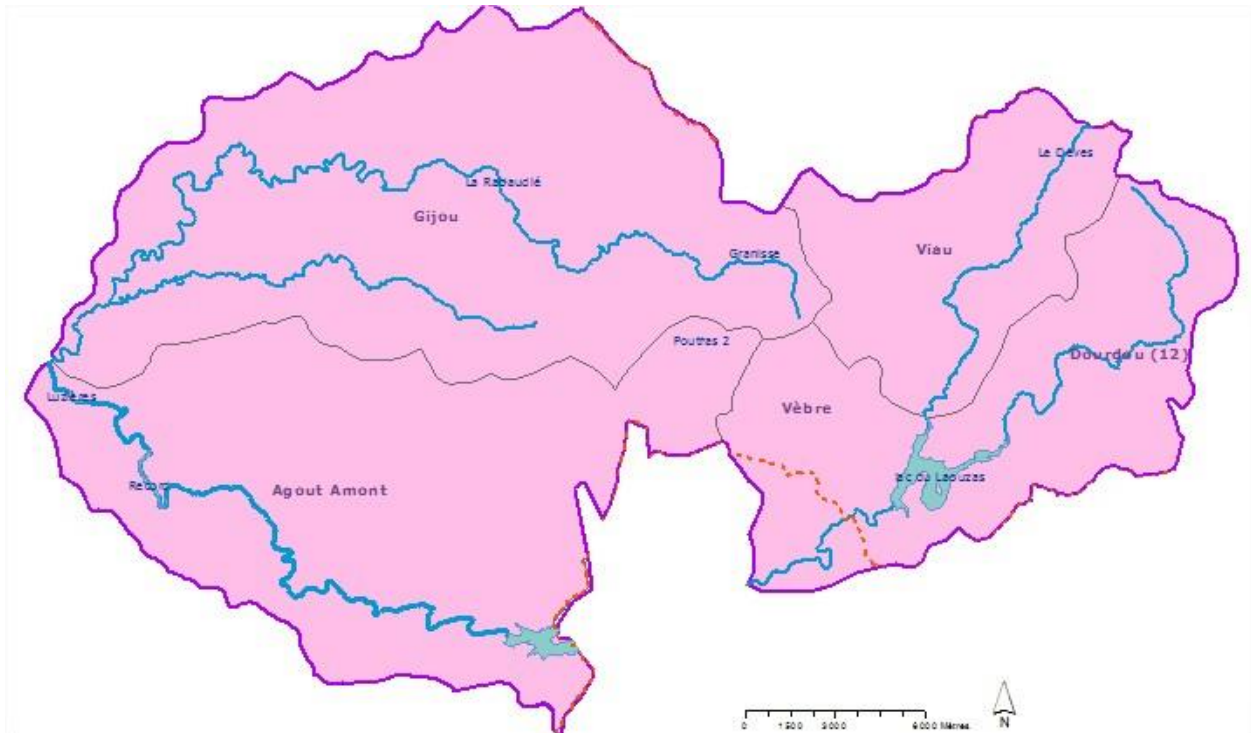
-

I	LA METHODOLOGIE DU PDPG
II	MILIEUX ET ESPECES PISCICOLES DU DEPARTEMENT DU TARN
III	ACTIONS POUVANT ETRE MENEES
IV	FICHES CONTEXTES

V DIAGNOSTIC GENERAL ET SYNTHESE

V.1 Synthèse des contextes par grands bassins

V.1.1. Bassin de l'Agout amont



Ce bassin est constitué de 4 contextes salmonicoles : l'Agout amont, ses affluents, le Gijou et la Vèbre, ainsi que l'affluent de cette dernière, le Viau. Il est coupé par un passage de la Vèbre et de l'Agout dans le département de l'Hérault, qui comprend une grande partie de la retenue de la Raviège.

L'Agout amont est classé MEFM car il est totalement perturbé par les grandes retenues hydroélectriques (La Raviège, Pontviel, Record, Luzières). Il possède des affluents préservés dans les tourbières du Margnès et d'autres perturbés en aval dans la zone agricole.

La Vèbre est coupée en deux par la retenue du Laouzas, qui la coupe également de son principal affluent le Viau. L'amont est situé sur le plateau agricole et a subi du recalibrage. Il souffre encore de pollutions industrielles et de la présence de nombreux obstacles.

Le Viau est dans la même situation que la Vèbre amont : situé sur le plateau agricole il a également souffert de recalibrage. Il subit également des pressions STEP et pollution industrielle.

Le Gijou est le seul contexte du bassin préservé de l'hydroélectricité, à hydrologie naturelle. Il subit néanmoins des pressions diverses qui s'accumulent dès la source : impact STEP, carrières, élevages, béals, nombreuses chaussées et notamment le barrage abandonné de Gourp fumant.

V.1.2. Bassin de l'Agout moyen et de la Durenque



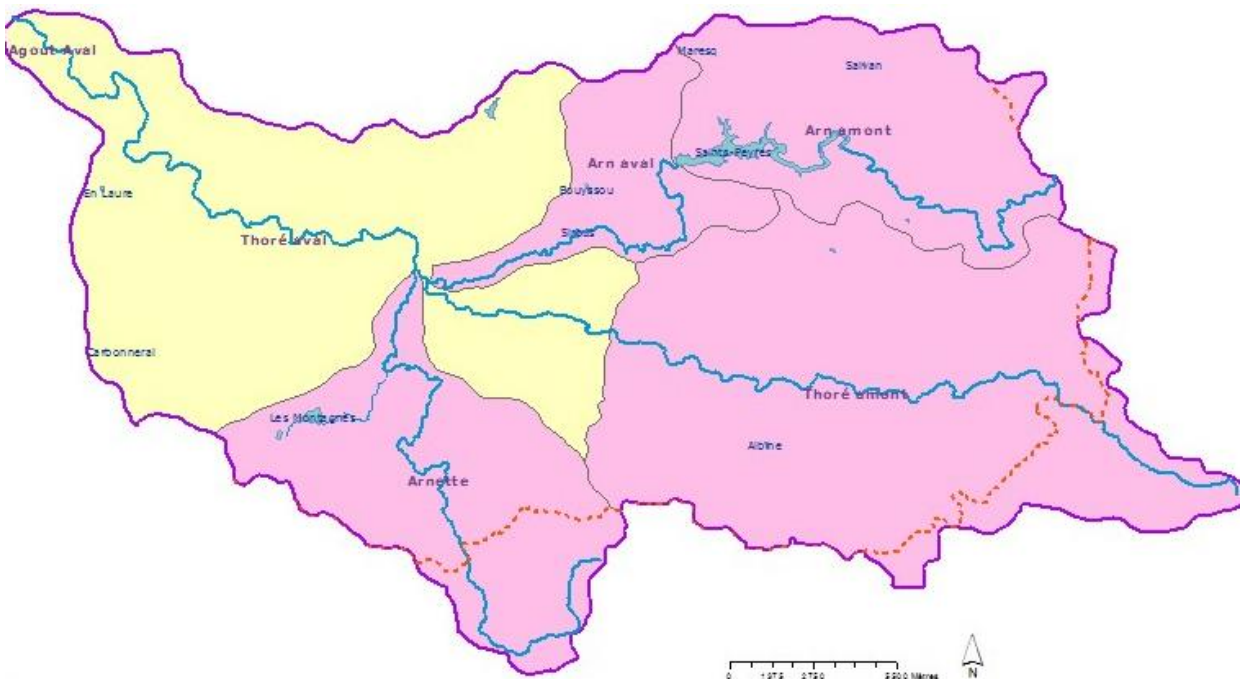
Ce bassin est constitué de 3 contextes : celui de l'Agout moyen et les deux contextes de la Durenque

L'Agout moyen est un contexte intermédiaire à cyprinidés rhéophiles. Il hérite des problèmes de débit et de transport solide liés aux grands barrages situés sur l'Agout amont. Une grande partie de l'Agout est ici en débit réservé. Les affluents à dominante salmonicole font l'objet de pression diverses selon leur situation, par exemple, les carrières pour le Lignon et le Lézert.

Le bassin de la Durenque quant à lui est un petit bassin de 105 km². Il regroupe un contexte Durenque

amont, salmonicole et un contexte Durenque aval, intermédiaire. L'amont est constitué de deux vallées, Durenque et Durencuse, plutôt forestières et assez préservées. Elles ont souffert par le passé du travail du granite mais leur plus gros problème actuel est la continuité écologique et le recouvrement des habitats courants par des retenues, qui est aussi dommageable pour la Truite que pour la Vandoise et les autres cyprinidés rhéophiles. Il reste cependant une carrière qui peut induire un colmatage des fonds. En aval, des problèmes de qualité d'eau s'ajoutent avec les anciennes mines du Ganoubre et le site de Pioch de Gaix. La Durenque se jette dans l'Agout à Castres, dans un environnement urbain très contraint.

V.1.3. Bassin du Thoré



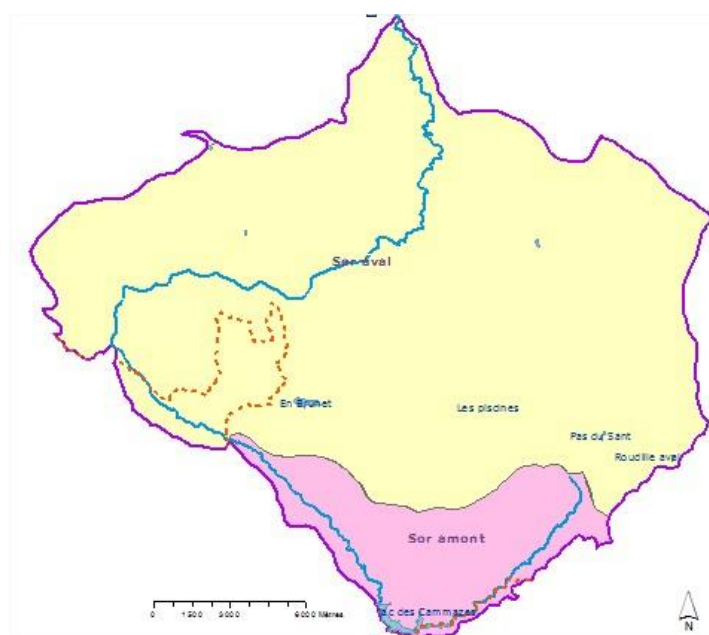
Le bassin du Thoré comprend 5 contextes.

Le Thoré est lui-même découpé en 2 contextes. Le **Thoré amont** est un contexte salmonicole qui prend sa source dans l'Hérault. Le **Thoré aval** est un contexte intermédiaire mixte, car possédant quasiment tous ses affluents en 1^{ère} catégorie piscicole. Sur tout son cours le Thoré est très actif en termes de transport solide, ce qui est un point positif pour les habitats mais peut créer des dérangements aux propriétaires riverains. Les crues y sont également fréquentes et de nombreuses protections de berges ont été construites comme parade. L'occupation du sol est plutôt forestière mais on note sur l'amont des pressions STEP et Azotes sur son principal affluent le Candesoubre, qui prend sa source dans l'Aude. Sur le Thoré aval les pressions azotes et phytosanitaires se font plus prégnantes et s'y ajoute une pression STEP. L'agglomération de Mazamet abrite des friches industrielles qui peuvent être sources de pollution. Dans ce secteur, les déchets de toutes sortes qui se retrouvent dans le cours d'eau sont le témoin de l'activité sinistrée du délainage. Les affluents quant à eux se situent dans un environnement forestier, souvent plus préservés.

L'Arn, son affluent rive droite, est également découpé en 2 contextes dans le Tarn (il existe un autre contexte dans l'Hérault pour les sources de l'Arn). Nos 2 contextes sont très différents l'un de l'autre : **l'Arn amont** est un cours d'eau essentiellement forestier, préservé et qui accueille une rare population de Moule perlière. La principale perturbation est la retenue des Saints-Peyres qui noie 8 km de rivière. **L'Arn aval**, quant à lui, très pentu, a fait l'objet de l'installation de nombreux barrages hydroélectriques : Saints-Peyres, Baous, Sirous, Bouyssou, ... L'Arn est d'ailleurs classé en MEFM. Il subit en outre une pression STEP.

L'Arnette, enfin, qui est son affluent en rive gauche est un cours d'eau qui coule dans un environnement préservé, plutôt forestier, mais dont le cours est parsemé de chaussées et de barrages hydroélectriques. Son classement au L.214-17 devrait lui permettre de retrouver de la continuité sur l'amont. On note une pression Azote venant des plateaux cultivés, notamment dans sa partie audoise. De nombreuses friches industrielles abandonnées à la fermeture des usines textiles induisent un risque de pollution. Enfin, la traversée de Mazamet est très contrainte et même parfois couverte.

V.1.4. Bassin du Sor

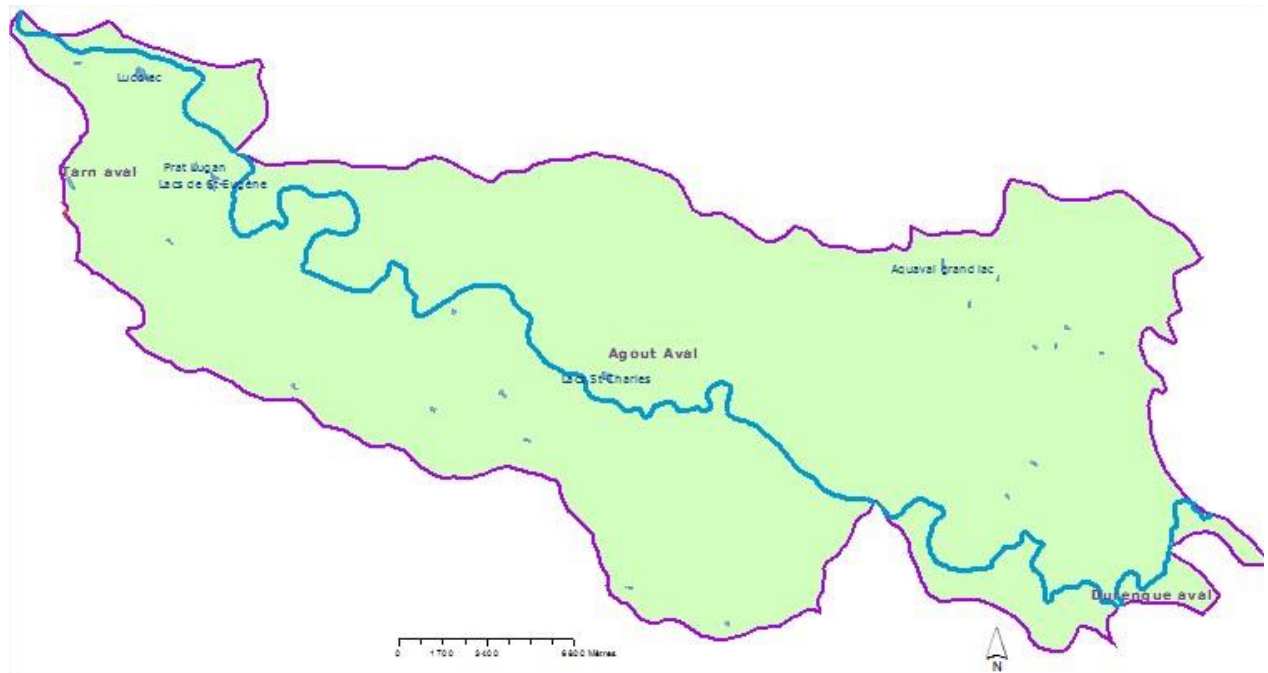


Le bassin du Sor est divisé en 2 contextes. Le contexte **Sor amont** est salmonicole, forestier et préservé, excepté la présence de la retenue des Cammazes utilisée pour l'AEP, l'irrigation et l'alimentation du Canal du Midi. Le Sor est classé MEFM en aval de la retenue. Il est parsemé de nombreux obstacles plus petits.

Le **Sor aval** est un contexte mixte à cyprinidés rhéophiles avec des affluents salmonicoles. Il est un des deux seuls cours d'eau du département où la présence du Toxostome est encore avérée. Il est considéré MEFM* suite aux nombreux travaux hydrauliques des années 1970. Il subit un fort impact agricole en prélèvements en eau, en

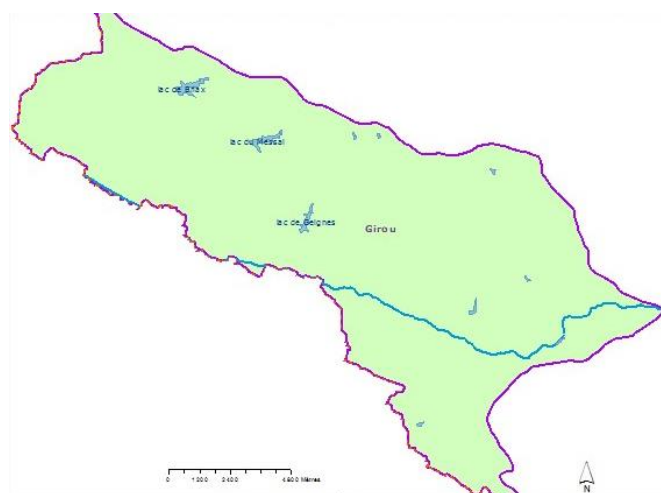
azote et phytosanitaires, mais également un impact lié aux STEP. De plus, plusieurs carrières sont présentes sur des affluents.

V.1.5. Bassin de l'Agout aval



L'Agout aval est un bassin constitué d'un seul grand contexte éponyme. C'est un contexte auparavant considéré comme cyprinicole à Brochet mais dont des études récentes ont montré qu'il était intermédiaire à cyprinidés rhéophiles. Très encaissé le cours de l'Agout ne peut pas s'étendre lors des crues. Il est, de plus, fortement cloisonné par de nombreuses chaussées hydroélectriques, qui noient la plus grande partie des faciès courants. Coulant dans une plaine agricole il en subit les pressions : Azote, phytosanitaires, prélèvements en eau, ce dernier point étant très important sur certains affluents comme le Bagas et l'En Guibbaud qui font l'objet de restrictions d'eau récurrentes en période estivale.

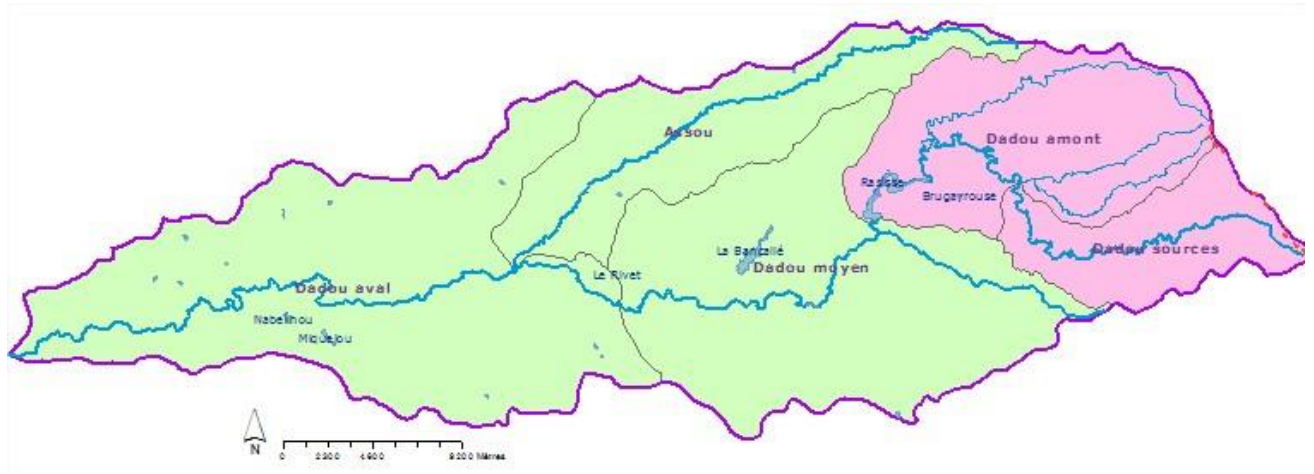
V.1.6. Bassin du Girou



Le Girou est contexte qui représente la partie amont du bassin du Girou (en aval et pour certains affluents rive gauche il est dans la Haute-Garonne). C'est un affluent de l'Hers mort, lui-même affluent du Tarn.

Le contexte est tourné vers l'agriculture : il a subi de forts recalibrages par le passé et il subit encore des pressions azotes et phytosanitaires, mais également des pressions STEP et Industrielles. De nombreux plans d'eau interceptent de plus les débits.

V.1.7. Bassin du Dadou



Le Dadou est constitué de 5 contextes, 4 pour le cours principal et 1 pour son affluent l'Assou. Le bassin traverse tout le département d'Est en Ouest.

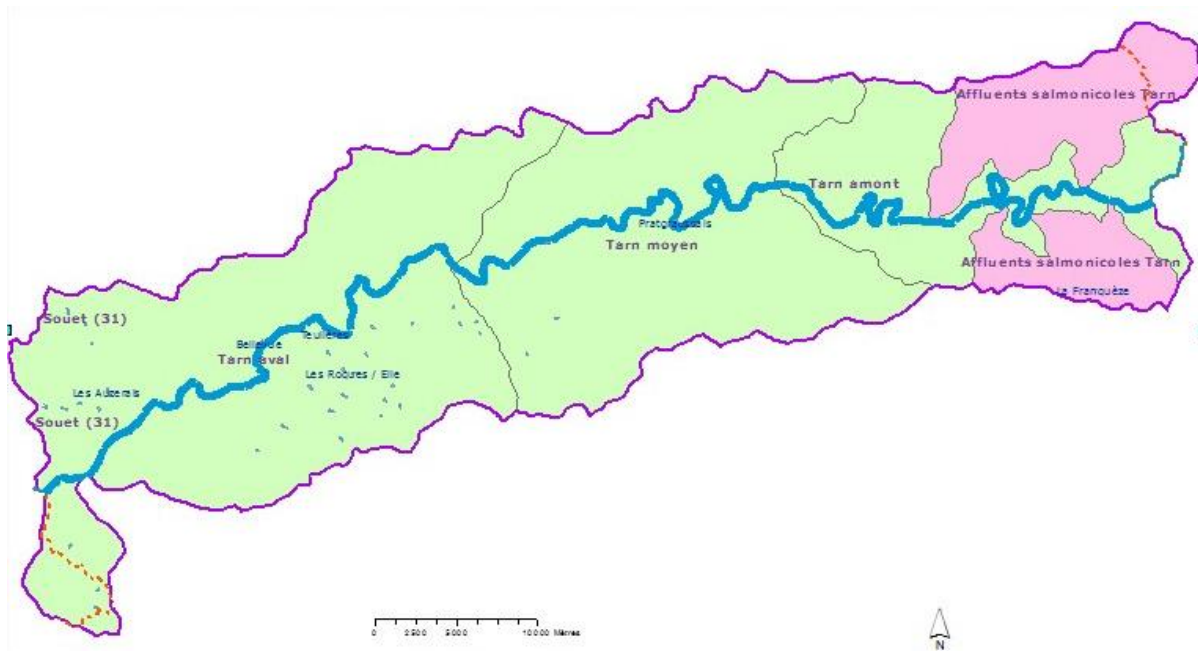
Les 2 contextes amont sont salmonicoles. Ils ont été distingués du fait de la présence des anciennes mines de Fluor de Mont-Roc. En amont, le **contexte Dadou sources** fait l'objet de peu de pressions excepté les assècs de plus en plus fréquents. Il est considéré conforme. Le **contexte Dadou amont** subit lui les perturbations et pollutions liées aux différents sites de la mine (Mont-Roc, Moulinal et Burg) et est noyé en partie par la retenue de Rassisse. Les derniers aménagements réalisés sur la station de traitement en 2019 laissent espérer une amélioration de la qualité de l'eau. Les affluents, quant à eux et notamment l'Oulas, ont subi du recalibrage. Les autres perturbations sont liées au piétinement des bêtes, aux carrières et à la gestion de la forêt.

Le **Dadou moyen** est un contexte auparavant considéré comme intermédiaire mais finalement reclassé en salmonicole suite à la détermination des Niveaux Typologiques Théoriques. Il subit néanmoins la pollution des mines de Fluor du contexte Dadou amont. Il est, de plus cloisonné par de nombreuses chaussées, en particulier Peyrolles et Moulinotte. Plusieurs perturbations sont relevées : AEP, Phytosanitaires, Azote, carrières, élevage, plans d'eau et gestion forestière.

Le **Dadou aval** est un bassin constitué d'un seul grand contexte éponyme. C'est un contexte auparavant considéré comme cyprinicole à Brochet mais dont des études récentes ont montré qu'il était plutôt intermédiaire à cyprinidés rhéophiles. Très encaissé, son cours ne peut pas s'étendre en crue. Il est fortement cloisonné par de nombreuses chaussées hydroélectriques, qui noient la plus grande partie des faciès courants. Coulant dans une plaine agricole, il en subit les pressions : Azote, phytosanitaires, prélèvements en eau, ce dernier point étant très important sur certains affluents comme l'Agros, qui fait l'objet de restrictions d'eau récurrentes en périodes estivales. Il subit également une pression STEP, mais également, industrielles, liée à l'industrie textile ancienne et actuelle.

L'**Assou**, enfin, est un petit contexte intermédiaire, dont l'amont est classé en 1^{ère} catégorie piscicole. Il subit essentiellement des perturbations agricoles (Azote, phytosanitaires, plans d'eau) mais également un impact STEP.

V.1.8. Bassin du Tarn



Le bassin du Tarn est composé de 3 contextes intermédiaires pour le cours principal, et un 4^{ème} contexte salmonicole qui regroupe 6 affluents de 1^{ère} catégorie piscicole situés à l'amont.

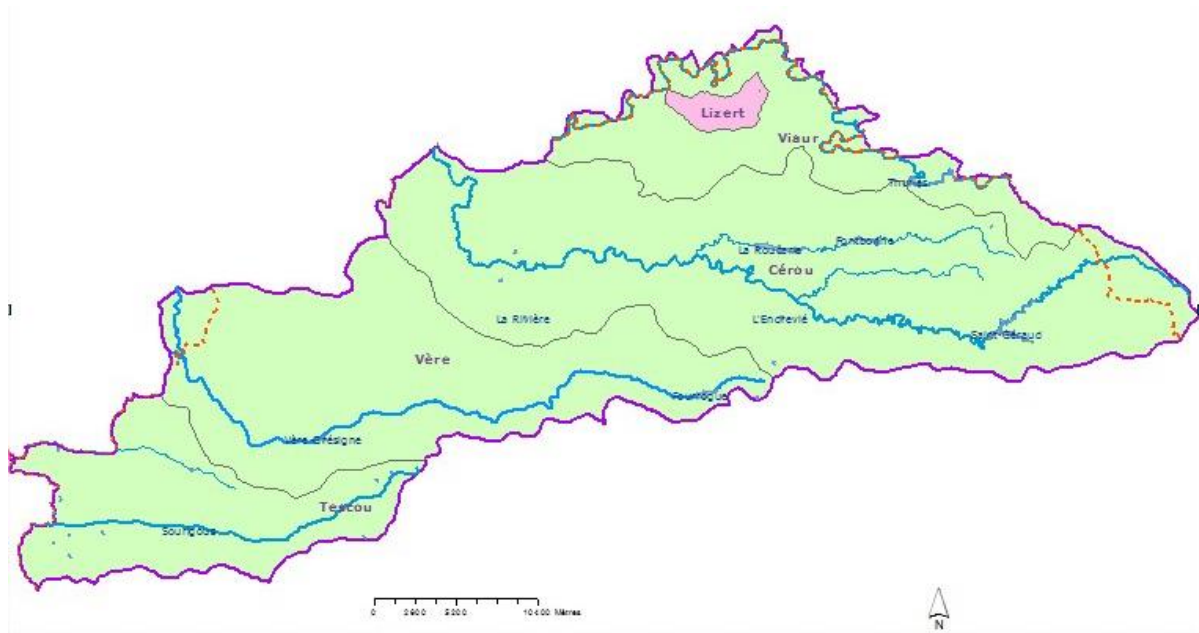
Ces **affluents salmonicoles** sont assez préservés, leur principale perturbation étant les chaussées et les plans d'eau et pour certains une pression phytosanitaires et Azote, voire STEP pour le Malagousse et Broncarié.

Le **Tarn amont** est situé à l'entrée du département, mais la rivière Tarn prend sa source bien avant, dans le département de la Lozère et traverse tout l'Aveyron. A son arrivée dans le Tarn c'est une grande rivière intermédiaire à cyprinidés rhéophiles. Pendant de nombreuses années il a fait l'objet d'extractions de granulats qui ont laissé un fort déficit en granulométrie grossière, que le cours d'eau rattrape en érodant ses berges. On observe également des pressions phytosanitaires et Azote.

Le **Tarn moyen** commence en aval de la chute naturelle du Saut-de-Sabo. C'est un contexte auparavant considéré comme cyprinicole à Brochet mais dont des études récentes ont montré qu'il était plutôt intermédiaire à cyprinidés rhéophiles. Très encaissé, le cours du Tarn ne peut pas s'étendre lors des crues. Il est fortement cloisonné par de nombreuses chaussées hydroélectriques, qui noient la plus grande partie des faciès courants, notamment celle de Rivières. Les affluents, de taille réduite, subissent de forts impacts agricoles (recalibrage, plans d'eau, azote, phytosanitaires) mais également des impacts liés aux STEP.

Le **Tarn aval** enfin, commence sous la retenue de Rivières. C'est également un contexte auparavant considéré comme cyprinicole à Brochet mais dont des études récentes ont montré qu'il était plutôt intermédiaire à cyprinidés rhéophiles. Son cours ne peut toujours pas s'étendre en crue. Il est fortement cloisonné par de nombreuses chaussées hydroélectriques, qui noient la plus grande partie des faciès courants. La partie la plus favorable est celle en aval de Rabastens qui a bénéficié de la destruction de la chaussée de Saint-Sulpice. Les affluents, de taille réduite, subissent de forts impacts agricoles (recalibrage, plans d'eau, azote, phytosanitaires) mais également des impacts liés aux STEP.

V.1.9. Bassin de l'Aveyron et Tescou



Le Viaur, le Cérrou et la Vère qui occupent le nord du département, sont tous les 3 des affluents de la rivière Aveyron. Ils représentent un axe de choix pour la remontée de l'Anguille.

Le **Viaur** dans le Tarn est la petite partie aval du bassin du Viaur, situé en rive droite mais également dans sa plus grande partie amont dans le département de l'Aveyron. Il est ici très encaissé et donc peu anthropisé, mais malheureusement fortement impacté par les usines hydroélectrique dont Thuriès. Ce contexte intermédiaire abrite du Toxostome et de la Vandoise mais dans des proportions si faibles que cela en devient inquiétant. Il est cependant l'un des deux seuls cours d'eau du département où la présence du Toxostome est avérée. Son classement pour la continuité écologique, dont le programme de restauration est géré par le Syndicat de Rivière Viaur devrait en partie améliorer les peuplements. Son affluent le **Lizert** est un contexte salmonicole, mais dont la population de truites est très réduite. Assez préservé par son cours encaissé et forestier il subit cependant l'impact de plans d'eau sur les sources.

Le **Cérrou** est un très grand contexte intermédiaire qui abritait du Toxostome en aval jusqu'en 2007, et de la Vandoise jusqu'en 2017. Il est fortement cloisonné en amont par 3 grandes retenues : Saint-Géraud, Roucarié et Fontbonne. De plus, bien que classé pour la continuité écologique en aval du Céret, aucun aménagement n'a, pour l'instant, été réalisé. L'occupation du sol, majoritairement agricole, induit un certain nombre de perturbations, mais le contexte subit également les impacts des friches industrielles et des anciennes mines de charbon. De nombreux affluents n'abritent aucun poisson d'après les inventaires réalisés, ce qui semble principalement lié aux assèchs qui s'allongent.

La **Vère**, qui finit son cours dans le Tarn-et-Garonne est un contexte intermédiaire qui a fait l'objet de recalibrage important en amont de Castelnau-de-Montmirail. Il subit encore de fortes pressions agricoles, ainsi que l'impact du plan d'eau de Fourrogue. La population de Vandoise n'est plus inventoriée sur Cahuzac depuis 2013, le Toxostome depuis 2008.

Le **Tescou**, enfin, a été rattaché à ce bassin pour des questions pratiques mais est un affluent direct du Tarn. Petit cours d'eau intermédiaire il n'abrite cependant ni la Vandoise ni le Toxostome, ce qui le classe en dégradé. Les facteurs de perturbation sont essentiellement agricoles : recalibrage, plans d'eau, prélèvements, azote, phytosanitaires, ... Sur la question des retenues, il a défrayé la chronique avec l'affaire Sivens qui n'a pas encore trouvé de dénouement à ce jour.

V.2 Analyse globale des contextes

V.2.1. Domaine piscicole des contextes du Tarn

En 2005, le premier PDPG avait établi le diagnostic suivant :

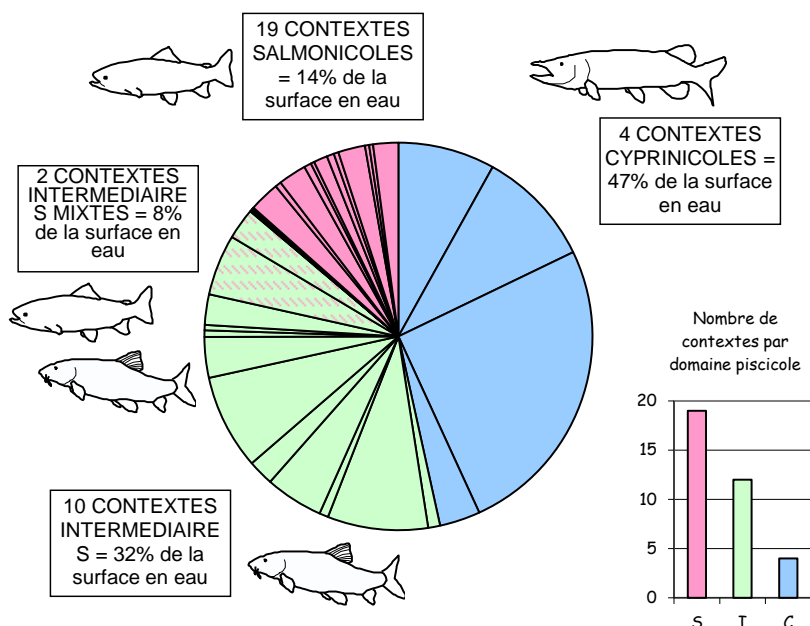


Figure 1 : La répartition des contextes du Tarn par domaine piscicole en 2005

En 2020, certains contextes ont été redéfinis, et notamment les 4 anciens contextes cyprinicoles ont été révisés en intermédiaire. Les 6 affluents salmonicoles du Tarn amont ont été reclassé en 1 seul et le Dadou moyen est passé en salmonicole :

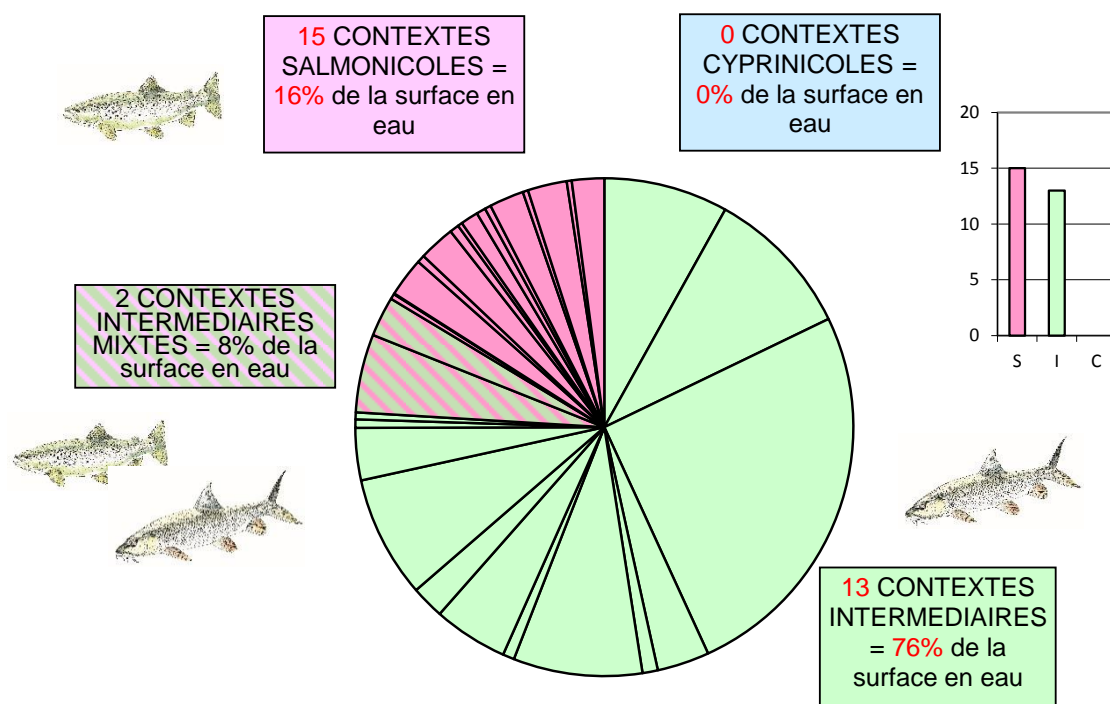


Figure 2 : La répartition des contextes du Tarn par domaine piscicole en 2020

Le département est découpé à parts égales en contextes salmonicoles (15) et intermédiaires (13 + 2 mixtes). Il n'y a pas de contexte cyprinicole, excepté l'Aveyron qui est géré par la Fédération du Tarn-et-Garonne qui en a la majorité.

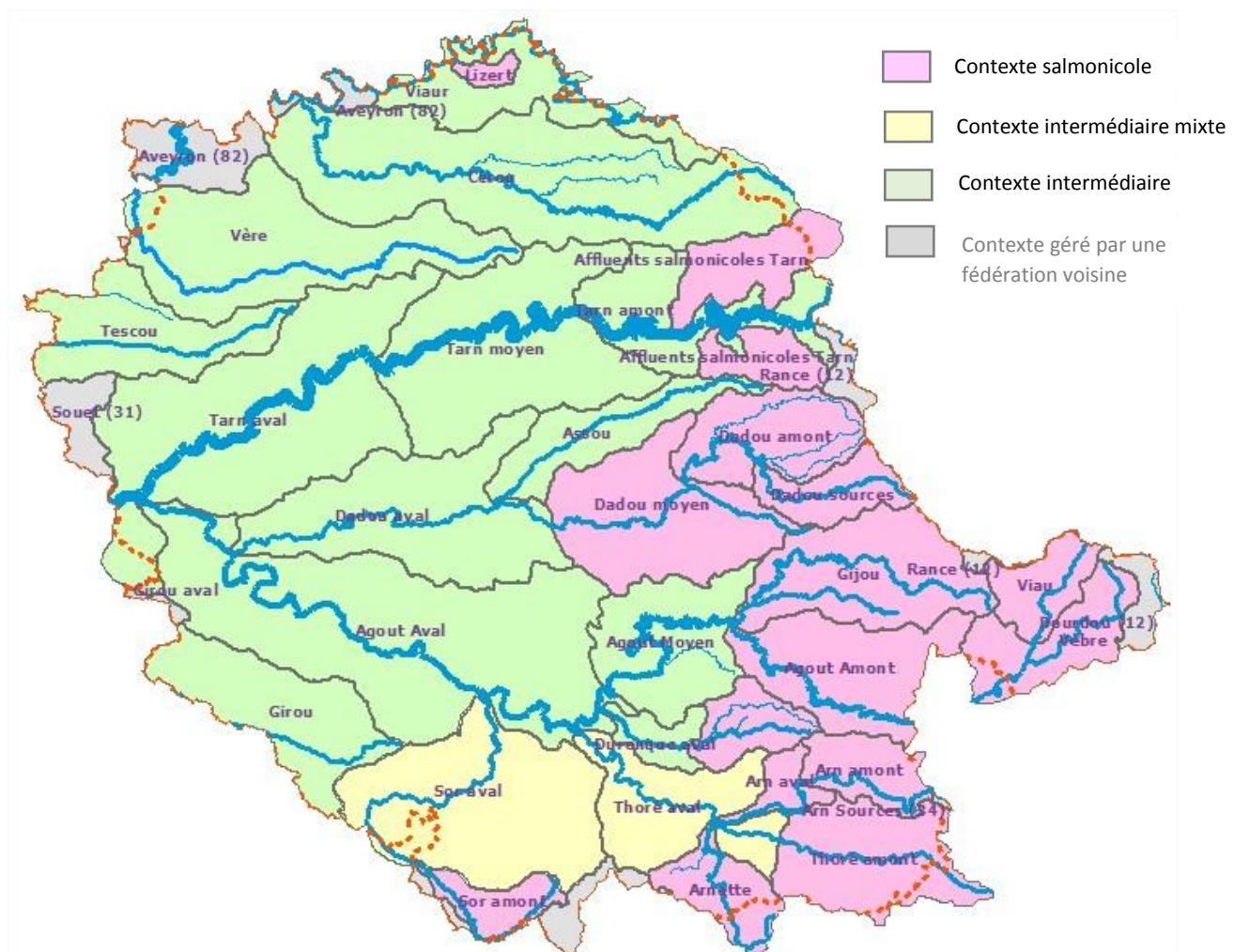


Figure 3 : Contextes piscicoles du Tarn par domaines en 2020

En surface cependant, le ratio est totalement différent, les contextes salmonicoles étant beaucoup plus petits : de fait ils ne représentent que 16 % de la surface totale en eau. Ils sont localisés pour la plupart au sud-est du département (Montagne Noire et Monts de Lacaune) et pour les autres, au nord du département (affluents du Tarn et du Viaur).

Les contextes intermédiaires, représentent donc 76 % de la surface en eau. Ils sont de 3 types :

- les premiers font la transition entre des contextes salmonicoles de montagne et des contextes cyprinicoles de plaine : Agout moyen et aval, Dadou moyen et aval, Tarn moyen et aval, Durenque aval, ... ;
- les seconds correspondent à des cours d'eau dont les sources sont déjà situées en domaine intermédiaire : Vère, Tescou, Cérou, Girou,
- Enfin, nous trouvons le cas particulier des contextes classés intermédiaires mixtes, qui regroupent cyprinidés rhéophiles en cours d'eau principal et truite fario sur les affluents : Thoré aval et Sor aval.

V.2.2. Etat des contextes du Tarn

La synthèse des contextes est la suivante :

code	contexte	espèce repère	état de perturbation (%)			
			Conforme	Peu perturbé	Très perturbé	Dégradé
81.O23 .01 I TP	Girou	CYP	■	■	■	
81.O382.02	Blasou	TRF				
81.O382.03	Cézens	TRF				
81.O380.04 S P	Malagousse	TRF	■	■		
81.O384.05	Aygou	TRF				
81.O383.06	Broncarié	TRF				
81.O381.07	Gaycre	TRF				
81.O .08 I TP	Tarn amont	CYP	■	■	■	
81.O .09 I TP	Tarn moyen	CYP			■	
81.O .10 I TP	Tarn aval	CYP	■		■	
81.O49 .11 I D	Tescou	CYP	■	■	■	■
81.O56 .12 I TP	Cérou	CYP	■	■	■	
81.O57 .13 I TP	Vère	CYP	■	■	■	
81.O5 .14 I P	Viaur	CYP	■	■		
81.O555.15 S TP	Lizert	TRF	■	■	■	
81.O4 .16 I TP	Agout amont	TRF	■	■	■	
81.O4 .17 I TP	Agout moyen	CYP			■	
81.O4 .18 I TP	Agout aval	CYP			■	
81.O42 .19 S P	Durenque amont	TRF	■	■		
81.O42 .20 I TP	Durenque aval	CYP	■	■	■	
81.O41 .21 S P	Gijou	TRF	■	■	■	
81.O40 .22 S TP	Vèbre	TRF	■	■	■	
81.O40 .23 S TP	Viau	TRF	■	■	■	
81.O43 .24 I P	Arn amont	TRF	■	■		
81.O43 .25 I TP	Arn aval	TRF			■	
81.O437.26 S P	Amette	TRF	■	■		
81.O43 .27 S TP	Thoré amont	TRF	■	■	■	
81.O43 .28 I TP	Thoré aval	CYP/TRF	■	■	■	
81.O45 .29 I P	Sor amont	TRF	■	■		
81.O45 .30 I TP	Sor aval	CYP/TRF	■	■	■	
81.O476.31 I TP	Assou	CYP	■	■	■	
81.O47 .32 S C	Dadou sources	TRF	■			
81.O47 .33 S TP	Dadou amont	TRF	■	■	■	
81.O47 .34 S TP	Dadou moyen	TRF	■	■	■	
81.O47 .35 I TP	Dadou aval	CYP	■	■	■	

Figure 4 : Bilan des contextes piscicoles du Tarn en 2020

En 2005, l'analyse globale de l'état des contextes qui avait été faite était la suivante :

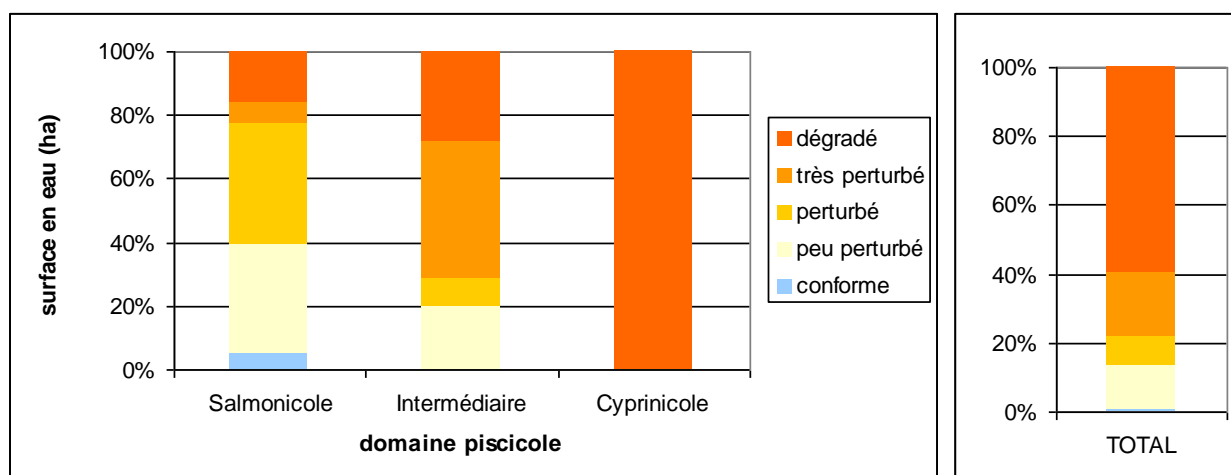


Figure 5 : Etat des contextes piscicoles du Tarn en 2005

En 2020, l'analyse est différente, les catégories de perturbations ayant été modifiées dans la méthodologie et leur définition même ayant également été changée. De fait, l'estimation se faisait à l'époque selon un pourcentage de population repère perdue. Il se fait maintenant selon la capacité de l'espèce repère à vivre dans le contexte. De fait, la catégorie « dégradé » impliquant que l'espèce est totalement absente du contexte n'a été attribuée qu'au Tescou, d'où Vandoise et Toxostome sont absents. Les contextes les plus dégradés en 2005 étaient de plus les contextes cyprinicolas, or, ils ont été requalifiés en « intermédiaires » et font maintenant l'objet d'une analyse basée sur les cyprinidés rhéophiles.

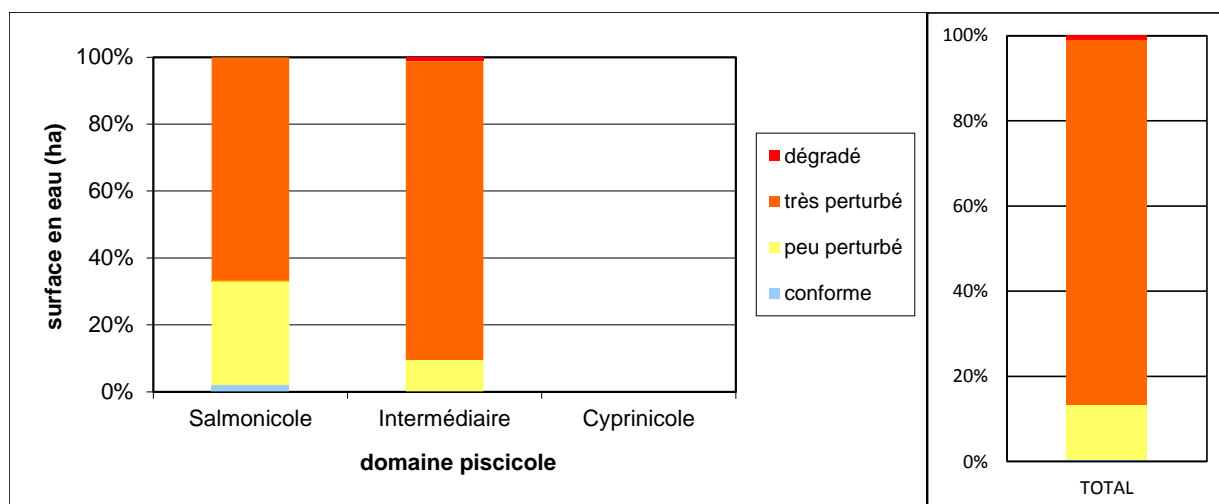


Figure 6 : Etat des contextes piscicoles du Tarn en 2020

Les contextes intermédiaires qui constituent 76 % de la surface en eau sont à 91 % « très perturbé » et à 9 % « peu perturbé ». Cette dernière catégorie n'a été attribuée qu'au Viaur qui accueille encore Toxostome et Vandoise. Ils influencent donc fortement **le diagnostic final qui présente 87 % de la surface en eau en « très perturbé », 13 % en « peu perturbé » et seulement 0,2 % en « conforme » (Dadou sources).**

La répartition des contextes selon leur état est la suivante :

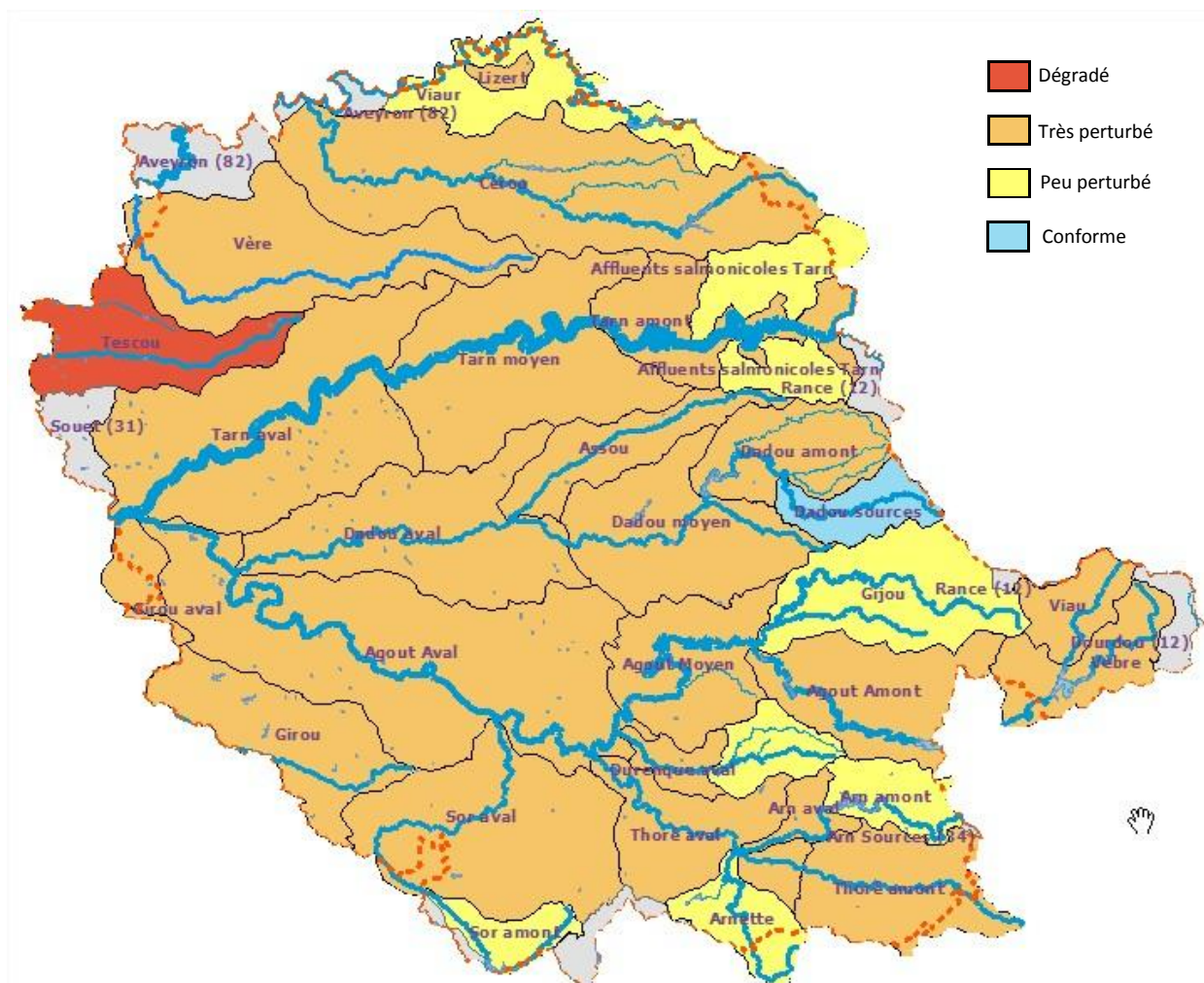


Figure 7 : Contextes piscicoles du Tarn selon leur état en 2020

On retrouve logiquement les contextes les plus préservés sur les têtes de bassin, qui correspondent pour le département à des zones montagneuses et plutôt forestières. Même sur ces zones salmonicoles apicales, cependant, la pression liée aux grands barrages hydroélectriques se fait sentir, notamment sur la Vèbre, le Viau, l'Agout amont, l'Arn, le Sor amont, le Dadou amont, ... et influe grandement sur le classement des contextes en « très perturbé ». Seul le contexte Dadou sources, salmonicole, est jugé « conforme », car il correspond à la partie du Dadou située au-dessus des mines des Fluor. Les contextes salmonicoles qui sont jugés « peu perturbés » sont le Sor amont, l'Arnette, l'Arn amont, la Durenque amont et le Gijou.

Le diagnostic est fait à l'échelle du contexte cependant et n'exclut pas qu'à l'intérieur de chaque contexte il existe des affluents et des zones en meilleur état que le contexte sur la globalité.

Pour les contextes intermédiaires, le diagnostic est posé sur les 6 espèces du cortège de cyprinidés rhéophiles, mais essentiellement dans les faits sur les deux plus fragiles : le Toxostome et la Vandoise. Seul le Viau est ainsi considéré comme « peu perturbé » vis-à-vis de ces espèces. Tous les autres contextes sont considérés « très perturbés ». Cependant, la frontière est proche pour certains d'entre eux pour passer en « dégradé », les populations actuelles étant très peu denses ou les pêches peu récentes ne permettant pas d'être certains de leur présence à l'heure actuelle.

L'analyse croisée des domaines piscicoles et de l'état de conservation (en 3 catégories : conforme-perturbé-dégradé), en 2005, était le suivant :

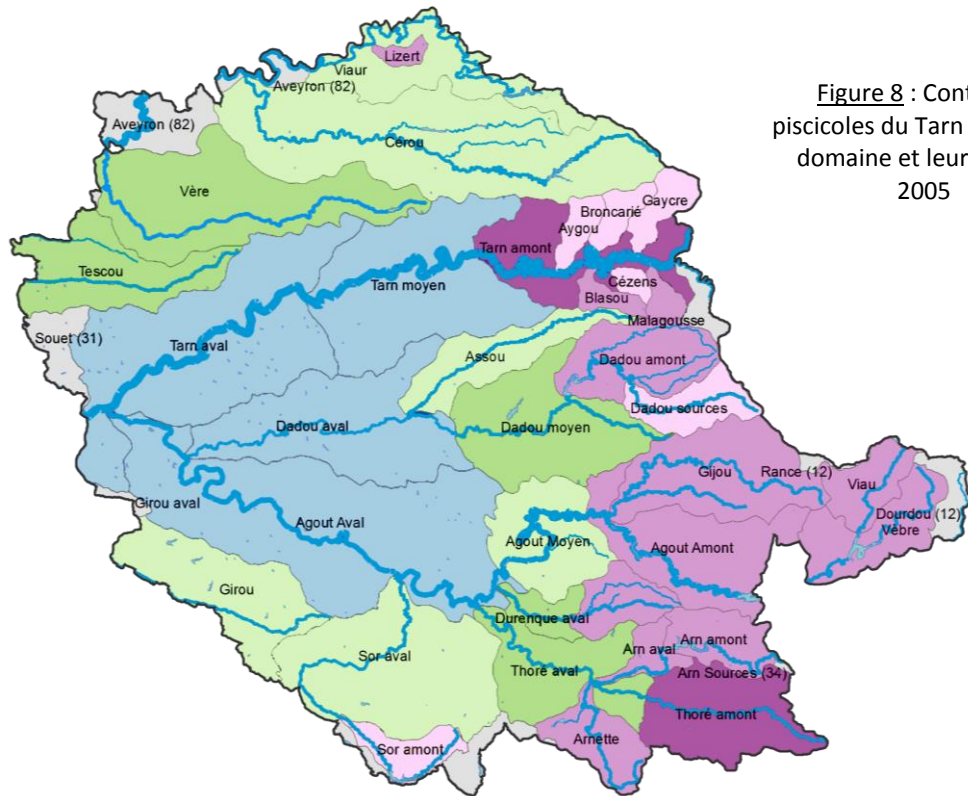


Figure 8 : Contextes piscicoles du Tarn selon leur domaine et leur état en 2005

En 2020, la carte a évolué ainsi (avec 4 catégories : conforme-perturbé-très perturbé-dégradé) :

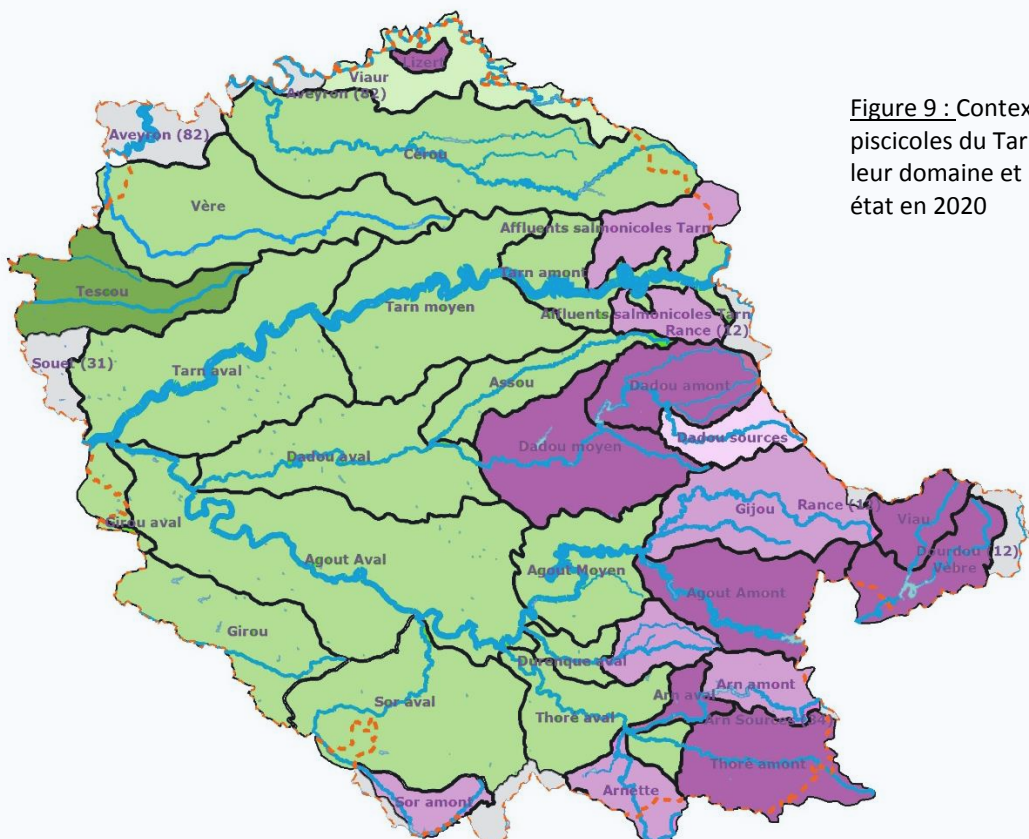


Figure 9 : Contextes piscicoles du Tarn selon leur domaine et leur état en 2020

V.2.3. Analyse des facteurs limitants

En 2005, le diagnostic impliquait de calculer les pourcentages de perte de population attribuable à chaque type de perturbation. Il avait donc été possible de présenter un diagnostic sous forme de « camembert » (*Seul bémol, étaient exclus de cette répartition, les contextes cyprinicoles, dont le mode de calcul des perturbations ne peut rentrer dans ce type de représentation*).

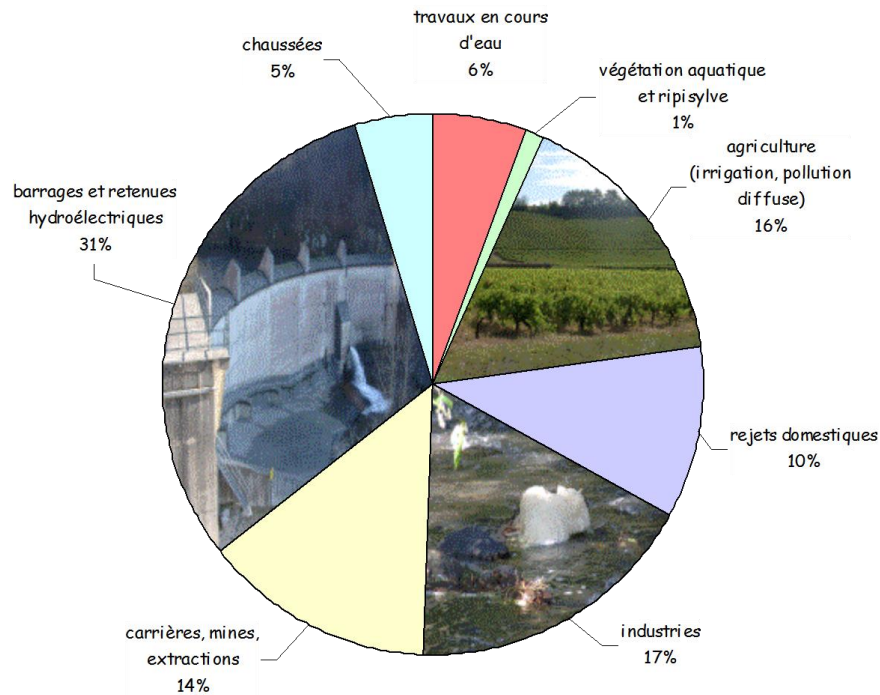


Figure 10 : Part des différents facteurs limitants dans la dégradation des milieux en 2005

En 2020, la méthodologie ne permet pas de chiffrer précisément la part de chaque facteur de perturbation. Il est cependant possible de faire une estimation des surfaces touchées par chaque type de perturbation en attribuant des coefficients relatifs à la gravité de l'impact. La répartition alors obtenue est la suivante :

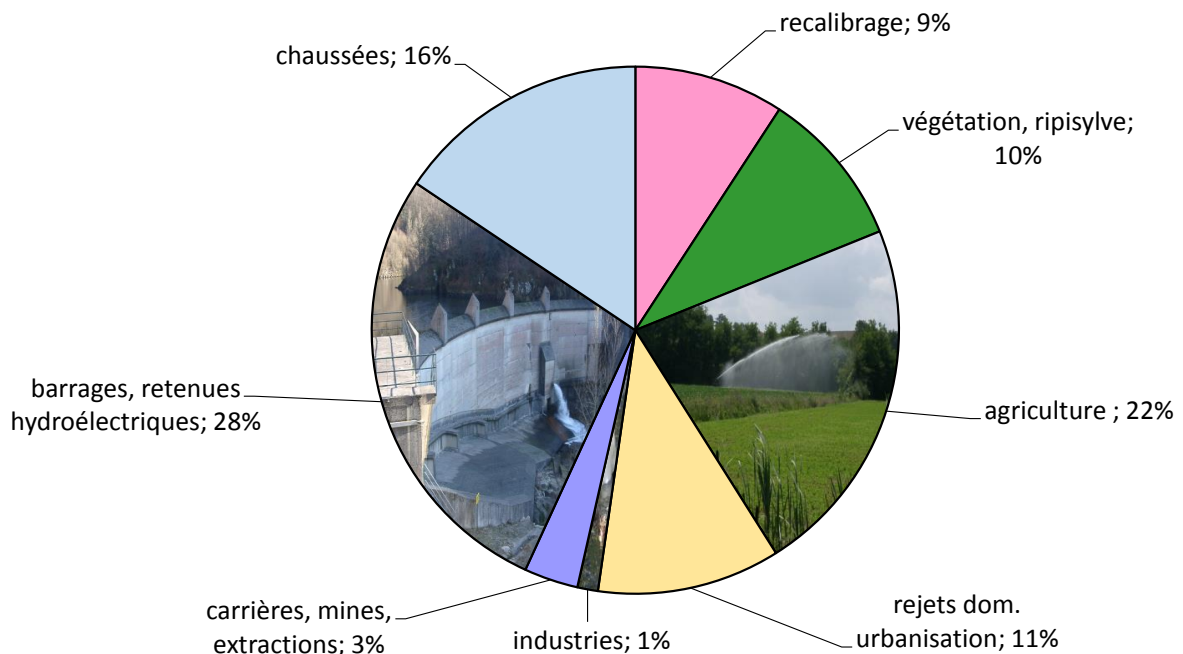


Figure 11 : Part des différents facteurs limitants dans la dégradation des milieux en 2020



La principale évolution dans la répartition des facteurs de perturbation est la réduction importante de la part des pollutions industrielles. Le Thoré notamment, qui était particulièrement touché par ses impacts a vu sa qualité d'eau s'améliorer nettement suite aux fermetures d'usines et aux équipements de celles restant. Les anciennes pollutions étant particulièrement visibles par leur caractère coloré liés aux teintures, mais également remarquables par leur odeur, c'est tout un environnement qui a changé et qui permet aujourd'hui au cours d'eau de retrouver un aspect plus naturel. L'amélioration reste moins visible sur le secteur de Graulhet, contexte Dadou aval, où les impacts industriels sont encore importants. Il reste cependant sur ces deux secteurs, des friches industrielles à gérer et des déchets anciens à gérer.



La deuxième réduction importante est celles des mines et carrières qui tient en grande partie à l'arrêt des extractions de granulats sur le Tarn amont et par une meilleure gestion des anciens sites miniers. Ces derniers sont cependant à suivre de près car ils peuvent avoir un impact local mais important sur un contexte (MontRoc, Moulinal et Burg sur Dadou amont et moyen et Saint-Salvy sur Durenque amont). Les sites liés aux carrières sont également à surveiller car ils peuvent créer un colmatage important sur les ruisseaux proches (Agout moyen, Durenque amont, Sor amont et aval,...).



La plus grande part des perturbations est liée aux grandes retenues, notamment hydroélectriques, car elles touchent aussi bien les contextes salmonicoles qu'intermédiaires et de façon très prégnante du fait des nombreuses perturbations qui en découlent. A court terme : ennoisement des surfaces d'eaux vives, obstacle à la continuité écologique limitant les espèces dans leurs déplacement, artificialisation du rythme des débits sur l'année voire sur la journée, détournement d'une partie du débit sur un linéaire de quelques mètres à plusieurs kilomètres (30 km pour Luzières sur Agout amont et moyen), voire détournement sur un autre bassin versant et même un autre bassin hydrographique (Prélèvement au Laouzas sur la Vèbre dirigé vers la Méditerranée), dégradation de la qualité de l'eau, évapotranspiration accrue, ... ; Les impacts à plus long terme : arrêt du transit sédimentaires et appauvrissement, année après année, des secteurs en aval en granulats essentiels à l'équilibre morphodynamique et à la vie aquatique, fragilisation des peuplements vis-à-vis des événements exceptionnels, appauvrissement génétique réduisant l'adaptabilité des populations, ... ; A cela s'ajoutent les impacts ponctuels pouvant être liés aux vidanges parfois nécessaires : départ de grandes quantités de matières en suspension, d'espèces piscicoles du plan d'eau non adaptées au cours d'eau, ...



Vient ensuite, la part de l'agriculture qui intègre plusieurs types d'impacts (rejets d'azote, de produits phytosanitaires, prélèvements en eau, retenues d'irrigation, piétinement des bêtes, ...). Elle concerne en effet la grande majorité des contextes (27/30) et 29/30).



La part des chaussées vient juste après. Comme l'agriculture, elle concerne la grande majorité des contextes (29/30).



En 4^{ème} position, ce sont les **impacts de l'urbanisation et des pollutions domestiques,** qui concernent également de nombreux contextes, mais généralement sur des points ponctuels. Des efforts restent à faire dans ce domaine notamment sur les contextes Agout aval, Tarn moyen et aval, Thoré aval, Dadou aval, ...



Ils sont suivis de près par les **problèmes liés à la végétation des berges**, qui peuvent être mis en relation avec les recalibrages, d'une part, qui font souvent table rase de la végétation naturelle et les nombreux contextes situés dans des zones forestières, d'autre part. Ceux-ci peuvent souffrir de la gestion forestière (plantations en berge non adaptées, coupes à blancs, modes d'exploitation, ...)



Les impacts des anciens recalibrages, enfin, sont encore prégnants avec 9 % de surfaces perturbées. Sur les contextes concernés ils sont totalement destructeurs pour l'hydromorphologie des cours d'eau et leur peuplement piscicole (Vère, Viau, Vèbre, Sor, mais également affluents du Tarn aval et moyen et de l'Agout aval).

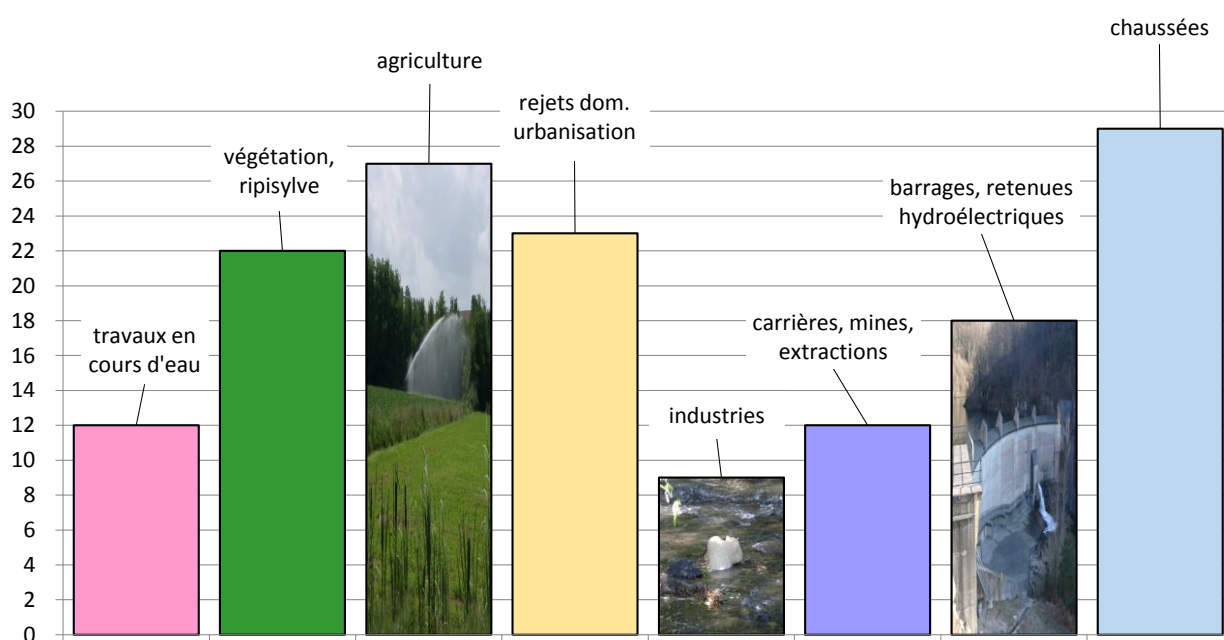


Figure 12 : Nombre de contextes touchés par chaque type de perturbation en 2020

V.3 Cas particuliers de certaines espèces patrimoniales

V.3.1. Anguille

L'Anguille est un migrateur amphihalien se reproduisant en mer et venant effectuer sa croissance en eau douce. Le département du Tarn est situé pour elle à l'extrémité du bassin et n'accueille donc qu'une densité assez faible d'individus.

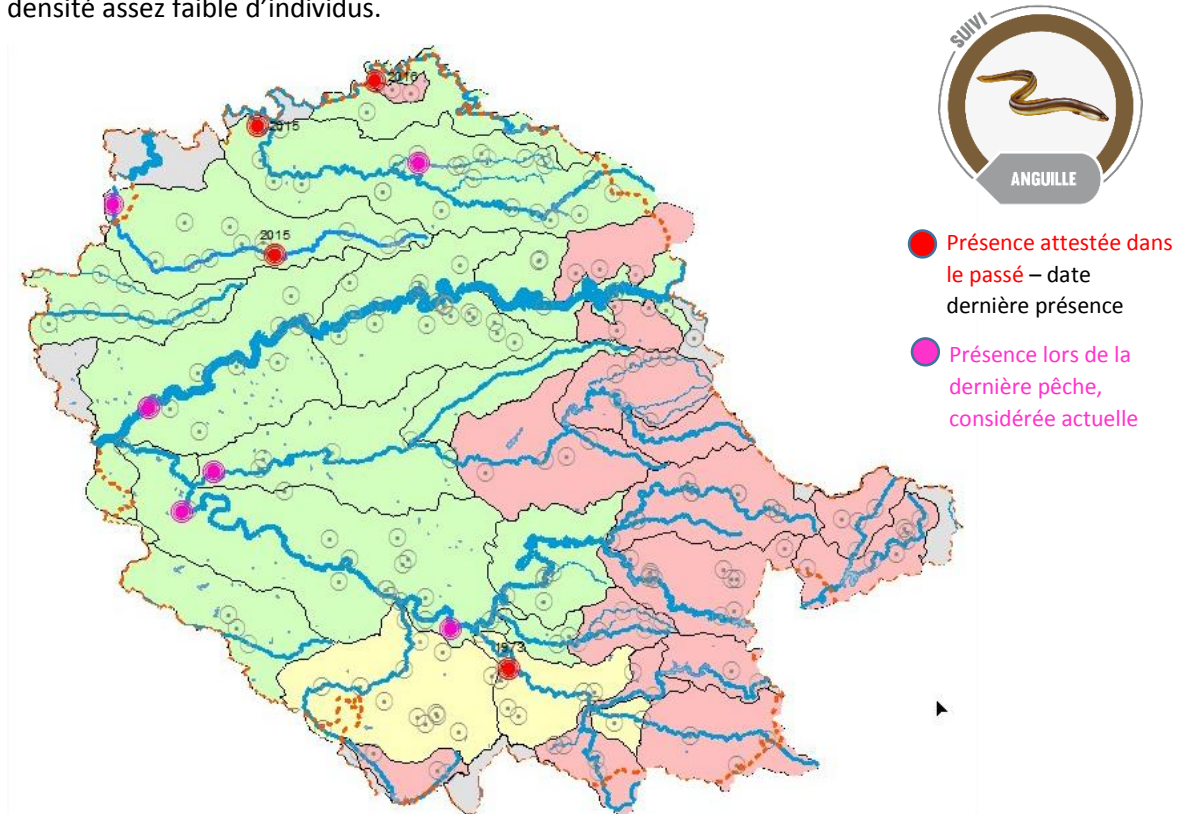


Figure 13 : Répartition des populations d'Anguille dans le Tarn

Arrivant par l'Ouest du département elle remonte au nord sur

- L'Aveyron ;
- Le Viaur jusqu'en 2016 au moins à Lagarde-Viaur (pas de captures depuis sur cette station) ;
- Le Cérou à Milhars (1 ind. de 36 cm en 2015) et au moins jusqu'à la confluence Céret, où elle a été pêchée en 2015 également sous la Roucarié (6 ind.) ;
- La Vère dans le Tarn-et-Garonne en 2019 (4 ind. entre 35 et 40 cm) et jusqu'en 2014 à Cahuzac (1 ind. de 44 cm) ;
- Le Tescou dans le Tarn-et-Garonne

Au sud, elle colonise :

- Le Tarn jusqu'à Rabastens au moins (4 ind. en 2019) ;
- L'Agout jusqu'à Saïx au moins (3 ind. de plus de 50 cm lors d'un sauvetage) ;
- Le Dadou jusqu'à Ambre au moins (1 ind. en 2018) ;

Le front de colonisation exact n'est pas déterminé à ce jour et le nombre de captures reste assez faible et de plus aléatoire. Le plus grand nombre d'individus pêchés est de 9 lors d'un sauvetage à Vielmur-sur-Agout en 2016, les individus mesurant jusqu'à 1 m. Historiquement on en retrouvait cependant en 1973 sur le Thoré à Labruguière.

Il est difficile d'évaluer l'état et l'évolution de la population d'Anguille au vu des seuls inventaires piscicoles. Des témoignages oraux font cependant état d'anguilles ramassées par centaines lors des travaux de recalibrage de la Vère dans les années 1970.

V.3.2. Vandoise

La Vandoise est une espèce protégée, classée vulnérable. L'état de ses populations dans le Département est inquiétant. **Sa présence n'est actuellement avérée sur 5 cours d'eau et en densité faible :**

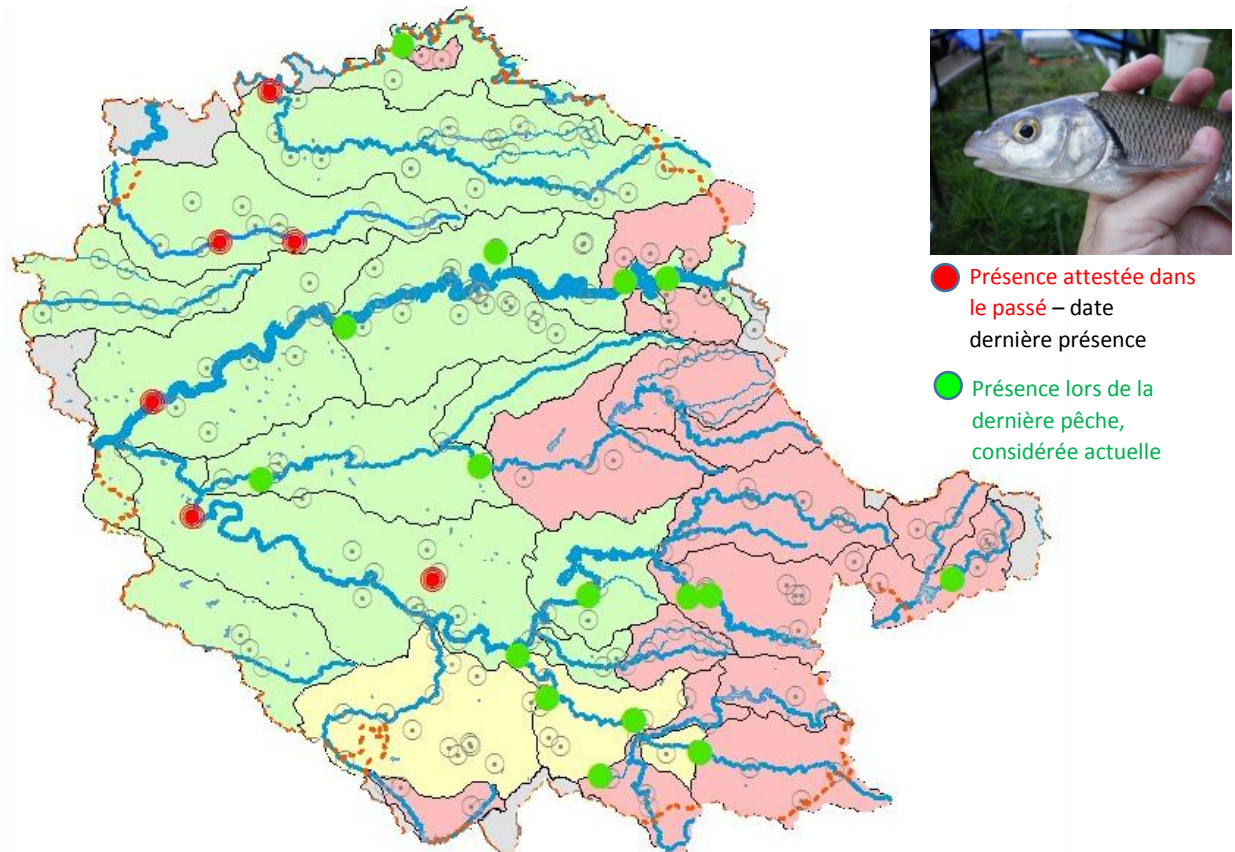


Figure 14 : Répartition des populations de Vandoise dans le Tarn

- Le Viaur à Lagarde-Viaur : les effectifs chutent après 1997 : 5 individus seulement ont été pêchés en 2019 et c'était la meilleure année depuis 2003.
- Le Tarn moyen et amont : la Vandoise a été recensée en 2005 dans la retenue de Rivières lors de la pêche aux filets du CNRS (4 ind.), sur le Caussel en 2019 par la Faculté d'Albi (7 ind.), sur le Coules en 2019 par Eccel Environnement (2 ind.), sur la station de suivi de l'AFB située à Courris (de 1 à 6 ind. entre 2016 et 2018), mais également en 2014 à Ambialet par Eccel Environnement (4 ind.) ;
- Le Dadou aval à Briatexte et Réalmont : présence récurrente à Réalmont avec 9 individus en 2019, le maximum ayant été de 56 en 2010, et 1 ind. à Briatexte en 2019 (pêche au boom-boat) ;
- L'Agout à Burlats et Record : de la Vandoise a été pêchée en 2015 lors d'une pêche de sauvetage sur le canal de l'Agout à Burlats et on en retrouve sur la station de pêche de l'OFB à Le Bez en 2016 (8 ind.) et 2018 (1 ind.) ;
- Le Thoré entre Labruguière et Saint-Amans : retour de la Vandoise en 2009 sur la station de Saint-Amans et en 2013 sur la station de Labruguière. Elle a été pêchée en 2019 à Navès lors d'un sauvetage, à Payrin par Eccel environnement, et à Bout-du-pont-de-l'Arn par Hydro-M

On retrouve également des traces plus étrange de sa présence : sur le Linoubre en amont des Montagnès en 2015, et sur la Vèbre en amont du Laouzas en 2019.

Sur certains cours d'eau nous ne disposons pas d'inventaires nous permettant de savoir si la Vandoise était présente dans le passé. Par contre **sur certains cours d'eau l'espèce apparaissait par le passé mais a disparu récemment : le Cérou (2017), la Vère (2013), le Tarn aval (2008), l'Agout aval (2015), la Durenque aval (2016) et le Bagas (2010).**

V.3.3. Toxostome

Les populations de Toxostome dans le département du Tarn sont aujourd'hui réduites à 2 sites de pêche seulement :

- Le Viaur à Lagarde-Viaur : la population est incertaine, avec moins de 10 individus voire aucun selon les années (1 ind. en 2019) ;
- Le Sor à Lescout : une pêche en 2018 a montré la présence de 2 individus.

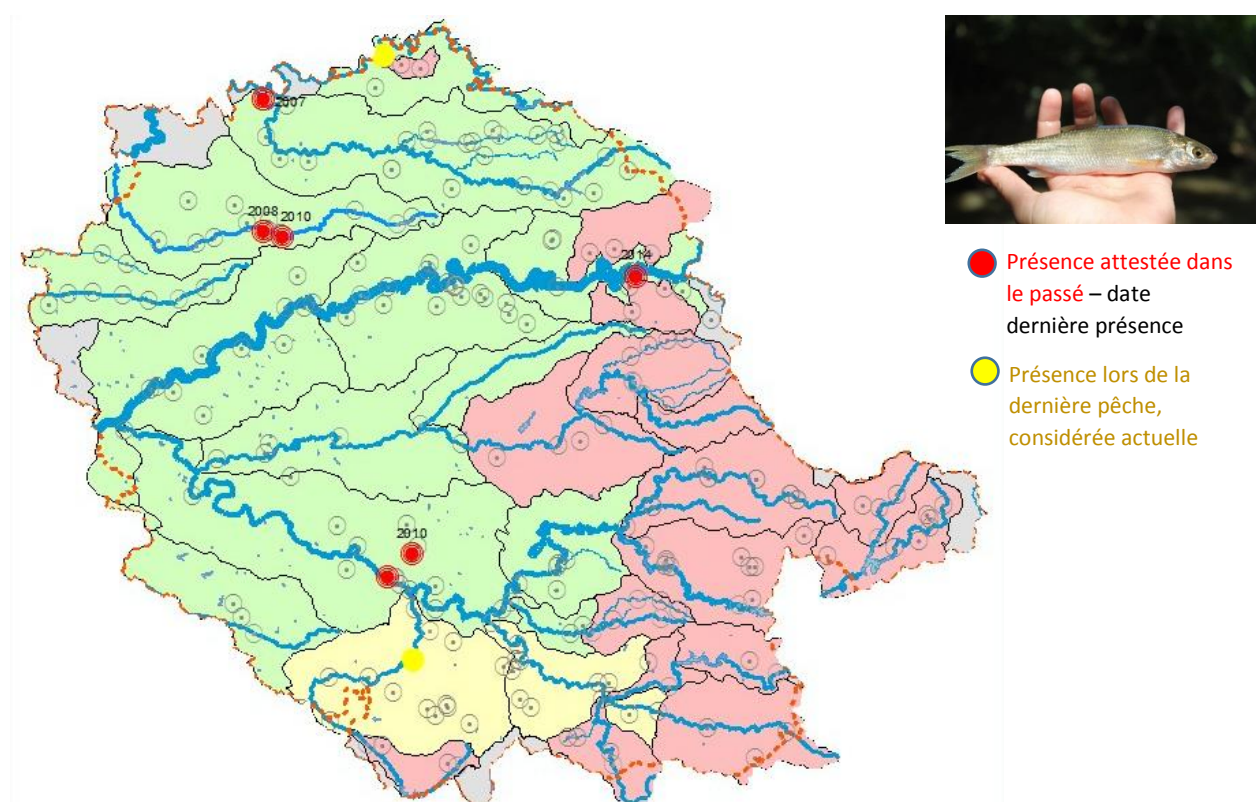
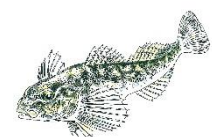


Figure 15 : Répartition des populations de Toxostome dans le Tarn

Sur certains cours d'eau nous ne disposons pas d'inventaires nous permettant de savoir si le Toxostome était présente dans le passé. Par contre **sur certains cours d'eau l'espèce apparaissait par le passé mais a disparu récemment : le Cérou (2007), la Vère (2010), le Tarn amont (2014) et le Bagas (2010).**

V.3.4. Chabot

Le Chabot est un cas particulier, car il n'a jamais été recensé dans le département du Tarn, sauf 1 individu lors des pêches liées à l'état des lieux du site Natura 2000 « Vallée du Viaur » en 2012, à Pont-de-Tanus. Sa zone de présence avérée la plus proche est la rivière Aveyron amont, dans le département de l'Aveyron. Cet individu a pu être déplacé par un pêcheur. Rien n'atteste aujourd'hui d'une population effective dans le département.



V.3.5. Ecrevisse à pattes blanches

Si des inventaires spécifiques sont réalisés régulièrement par les services de l'OFB et d'autres partenaires (CEN, ONF, ...), il est cependant difficile à ce jour d'établir une carte officielle de l'état des populations et de leur évolution. On sait cependant que les populations ne cessent de se raréfier du fait de la dégradation des habitats et de l'avancée des écrevisses signal. De fait, dans les 5 dernières années elle semble avoir disparue du ruisseau du Rô oriental en forêt de Grésigne (contexte Vère) et de la zone des tourbières du Margnès, ruisseaux du Falcou et des Agrès (contexte Agout amont).